



PROCÈS VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/12/2024

L'an 2024 et le douze décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE de PERPEZAT sous la présidence de FAURE PATRICE, Maire.

Date de la convocation : le 4 décembre 2024
Date d'affichage en mairie : le 4 décembre 2024

Présents : FAURE Patrice, BATTUT Gaëlle, MEGEMONT Christophe, VALLEIX-BOUCHEIX Estelle, MALLET Elodie, FAYDIT Alain, GOIGOUX Franck, MONIER Cédric, MOTTET Olivier, ROUEL Matthieu, TINET Henri.

Absent (s) :

Excusé (s) :

A été nommé secrétaire : MEGEMONT Christophe

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents :
- Absents :
- Excusés :

Le quorum est constaté, la réunion peut débuter

ORDRE DU JOUR :

- Validation du procès-verbal du 05/11/2024
- Validation du prestataire retenu pour le diagnostic assainissement
- Validation de la redevance Eau Potable de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- DM paiement intérêts emprunts budget de l'eau
- Validation des états de sections 2023
- Validation avis CST sur RIFSEEP

- Validation mensualisation de l'IFSE
- Demande subventions FIC et DETR sur la voirie 2025
- Demande subvention Bonus Ruralité à la Région pour la rénovation de la salle des fêtes
- Organisation Référendum pour la vente de terrains sectionaux
- Révision des tarifs de location de la salle des fêtes
- Préparation du Flash Infos
- Questions diverses

- **Approbation du PV du 05-11-2024**

Le Pv du 05-11-2024 est approuvé à l'unanimité.

- **Il convient d'ajouter à l'ordre du jour les 4 points suivants :**

*Prévoyance des agents

*ONF : Prorogation d'aménagement de forêt sectionale de TARAVANT et LE FRAISSE

*Dossier amendes de police 2025

*DM budget lotissement

- **Validation du prestataire retenu pour le diagnostic assainissement**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de procéder au diagnostic de l'assainissement de la commune.

Dans ce cadre quatre entreprises ont répondu à la consultation au 31-05-2024.

Après examen des offres, c'est l'entreprise SAFEGE qui est retenue.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise SAFEGE, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents et sollicite une demande de subvention à l'Agence Bassin Loire Bretagne et au Conseil Départemental du Puy de Dôme.

- **Validation de la redevance Eau Potable de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.**

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier de l'Agence Bassin Loire Bretagne informant de la hausse de leur redevance (de 0,23€ à 0,33€). Le conseil municipal prend note de cette augmentation de redevance pour 2025 et accepte à l'unanimité l'augmentation.

- **DM paiement intérêts emprunts budget de l'eau**

63274	PERPEZAT - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENTS	DM n°2 2024
Code INSEE	Budget Eau et Assainissement Per	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

REGULARISATION INTERETS EMPRUNT 2024

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61523 : Entretien et réparations réseaux	1 981,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 981,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	1 981,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	1 981,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 981,00 €	1 981,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la DM proposée sur le budget eau et assainissement

- **Validation état de sections 2023**

Monsieur Le Maire présente l'état des sections 2023 avec les modifications notées.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, adopte les états de sections pour l'année 2023.

- **Validation avis CST sur RIFSEEP**

Le CST a statué une première fois défavorablement concernant la délibération sur le RIFSEEP car une loi d'août 2024 oblige à maintenir le régime indemnitaire en période de maladie sous certaines conditions.

Il n'a pas besoin d'être représenté du moment où la délibération prend en compte cette modification.

- **Validation mensualisation de l'IFSE**

Le maire explique que le montant de l'IFSE doit être légalement versé mensuellement et non annuellement. Ce montant tient compte des fonctions et de l'expertise de l'agent.

Le projet de délibération sera présenté au prochain CST début janvier afin de le mettre en lace dès les paies de janvier 2025.

- **Demande subventions FIC et DETR sur la voirie 2025**

Monsieur le Maire donne connaissance à son assemblée du projet de travaux de voirie communale programme 2025. Ces travaux sont des travaux de grosses réparations de voirie sur le territoire de la commune de PERPEZAT. Le montant des travaux est estimé à 94 086.00€ HT.

Monsieur le Maire indique qu'il est possible d'obtenir des subventions auprès de l'État et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme pour l'année

2025.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir ce projet et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents y afférents et à déposer les dossiers de subventions citées

- **Demande subvention Bonus Ruralité à la Région pour la rénovation de la salle des fêtes**
Le dossier de demande de subvention Bonus Ruralité pour les travaux de la Maison des Associations est déjà déposé et est en attente de validation.
Cependant, Monsieur Le Maire propose de déposer également des dossiers concernant ce projet au titre de la DETR 2025 et du FIC 2025.
Le conseil municipal accepte de déposer les dossiers de subventions FIC et DETR 2025 pour ce projet et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents y afférents.
- **Organisation Référendum pour la vente de terrains sectionaux**
Monsieur Le Maire expose les demandes de plusieurs habitants de la commune afin d'acheter des parcelles (toute ou en partie) de terrains sectionaux.
Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte les demandes et prévoit d'organiser un référendum avec les habitants des sections concernées (Luc-Haut et La Plane).
- **Révision des tarifs de location de la Maison des Associations**
Monsieur Le Maire explique que les associations qui utilisent la Maison des Associations ne respectent pas toujours l'obligation de nettoyer la salle après utilisation. Il propose d'instaurer une caution ménage afin de les inciter à le faire avec un état des lieux avant et après.
Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de fixer une caution « ménage » d'un montant de 300 €.
Un document rappelant les règles sera donné avec le contrat de location à chaque association ou privé qui louera la salle.
- **Préparation du Flash Infos**
Le conseil municipal a entamé une ébauche du Flash Infos qui sera édité en début d'année 2025.
- **Prévoyance agents**
Le maire donne lecture de l'avis défavorable du CST concernant la participation de la commune sur la prévoyance des agents.
Le projet de délibération doit être représenté le 17-12-2024 au CST.
Le conseil municipal décide de modifier les critères et d'attribuer la même somme à chaque agent sans différenciation.
- **ONF : Prorogation d'aménagement de forêt sectionale de Taravant et Le Fraisse**
Le maire informe de la demande de prorogation d'aménagement de l'ONF pour les forêts de TARAVENT et du FRAISSE jusqu'en 2030.
Le conseil municipal adopte à l'unanimité la prorogation pour les deux forêts citées.

- **Dossier amendes de police 2025**

Monsieur Le Maire propose de déposer un dossier amende de police 2025 sur la sécurisation des abords de la Maison des Associations pour les élèves de l'école pour un montant 11100 € HT. Il est possible de se voir octroyer 75 % de subventions plafonné à 7500 €.

Le conseil municipal accepte , à l'unanimité, et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents y afférents.

- **DM budget Lotissement**

63274	PERPEZAT - COMMUNE	DM n°1 2024
Code INSEE	Budget Lotissement Perpezat	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

REGULARISATION DE STOCK FINAL

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-608 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0,00 €	742,00 €	0,00 €	0,00 €
R-791 : Transferts de charges de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	742,00 €
TOTAL 043 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00 €	742,00 €	0,00 €	742,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	742,00 €	0,00 €	742,00 €
Total Général		742,00 €		742,00 €

- **Questions diverses**

*Visite sous-Préfète : une visite de la sous-Préfète est programmée lundi 16 Décembre à la mairie pour le classement de la Roche Tuillère et Sanadoire. Le conseil municipal n'est pas favorable à ce classement. Ce classement n'apportera pas d'avantages à Perpezat par contre, il risque de remettre en cause l'extension prévue de la carrière.

*Demande Chambre d'Agriculture stockage bâches et filets pour les agriculteurs : la déchetterie de Rochefort-Montagne étant en travaux, la Chambre d'Agriculture est à la recherche d'une aire de stockage pour les bâches et filets des agriculteurs. Un emplacement de stockage va leur être proposé sur un quai de stockage de bois dans la forêt de Bughes.

*Prix pose et dépose des illuminations : le Maire informe du prix de pose et dépose des illuminations chaque année. La question se pose de continuer ou de faire plus simple afin de faire des économies.

*Vœux du maire : vendredi 31 janvier 2025

*Repas des aînés : samedi 29 mars 2025

*Vote du budget : vendredi 11 avril 2025

*Un tour de table est fait afin de donner la parole à chaque conseiller pour qu'il donne son ressenti sur le déroulement du mandat jusqu'à présent.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 00h00

Le Maire,

La (le) secrétaire de séance,

FAURE Patrice

MEGEMONT Christophe

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrice Faure', with a stylized, sweeping flourish at the end.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christophe Megemont', with a large, circular loop at the beginning and a long, horizontal stroke extending to the right.

Liste des délibérations
Séance du 12 Décembre 2024
Déposées en SOUS-PREFECTURE D'ISSOIRE
et rendues exécutoires les 16- 17-18 décembre 2024

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	2024_12_069	MODIFICATION POUR 2024 DU RIFSEEP MIS EN PLACE PAR DELIBERATION N° 2018-12-049
2	2024_12_070	DM N°02 -2024 BUDGET M 49
3	2024_12_071	PROROGATION D'AMENAGEMENT DE FORET SECTIONALE DE TARAVANT ETABLI PAR L'ONF
4	2024_12_072	PROROGATION D'AMENAGEMENT DE FORET SECTIONALE DU FRAISSE ETABLI PAR L'ONF
5	2024_12_073	DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LE DOSSIER VOIRIE 2025
6	2024_12_074	DEMANDE DE SUBVENTION FIC POUR LE DOSSIER VOIRIE 2025
7	2024_12_075	DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025 POUR LA REHABILITATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS
8	2024_12_076	DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FIC 2025 POUR LA REHABILITATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS
9	2024_12_077	VENTE D'UNE PARTIE DE PARCELLE APPARTENANT A LA SECTION DE LUC-HAUT AU PROFIT DE M. ET MME MORANGE
10	2024_12_078	MODIFICATION DE LA REDEVANCE POLLUTION DE L'EAU
11	2024_12_079	VENTE D'UNE PARCELLE APPARTENANT A LA SECTION DE LA PLANE AU PROFIT DE M. ET MME PREVOT
12	2024_12_080	VENTE DE PARTIES D'UNE PARCELLE APPARTENANT A LA SECTION DE LA PLANE AU PROFIT DE MRS LAURIER, LION ET INACIO

13	2024_12_081	VENTE D'UNE PARCELLE APPARTENANT A LA SECTION DE LA PLANE AU PROFIT DE M. BONNABRY DAVID
14	2024_12_082	DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE-PROGRAMME 2025
15	2024_12_083	ETUDE DIAGNOSTIQUE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMMUNAL
16	2024_12_084	DEMANDE DE SUBVENTION AU CD 63 POUR L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMMUNAL
17	2024_12_085	DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE LOIRE AU TITRE DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DE RESEAU ET DE L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL
18	2024_12_086	PROJET DELIBERATION D'ADHESION A LA PREVOYANCE ET FIXATION DU MONTANT
19	2024_12_087	VALIDATION DES ETATS DE SECTIONS 2023
20	2024_12_088	INSTAURATION D'UNE CAUTION MENAGE DANS LES PRIX DE LA LOCATION DE SALLE A COMPTER DU 01-01-2025 MODIFICATION DES PRIX DE LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS
21	2024_12_089	DM N° 01-2024 BUDGET LOTISSEMENT

En mairie, le 18/12/2024

Le Maire

PATRICE FAURE

